

Bureau : Agadir (100)

Agadir, le 09/04/2024

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT

AVIS N° 100/2024/08

L'ordonnateur liquidateur des douanes et impôts indirects à Agadir porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au 25/04/2024, date limite de réception des plis, les offres de prix concernant le bateau de pêche détaillé en annexe 1. L'ouverture des plis aura lieu le 30/04/2024 à partir de 11h00mn, par une commission désignée à cet effet, au bureau de monsieur le Directeur Préfectoral d'Agadir.

Le lot peut être visité chaque jour pendant les heures légales de travail, au niveau du port de pêche d'Agadir (visite guidée).

Conditions de la vente:

- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :
 - Le premier pli comportant la caution ou le document en tenant lieu (annexe 02), avec photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle et **les documents justifiant l'exercice de l'activité de pêche maritime conformément à la réglementation en vigueur**, avec référence à l'appel d'offre ouvert et au lot concerné et la mention "cautionnement " à transcrire sur le dos du pli ;
 - Le second pli contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (annexe 03) et l'offre de prix (Annexe 4) avec les mêmes références que dessus et la mention "soumission- engagement".
- **Les concurrents doivent présenter un quitus fiscal délivré par la DGI.**
- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :
 - Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur liquidateur des douanes à Agadir sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention " à n'ouvrir qu'en commission;
 - Ou déposées directement contre décharge au bureau de Monsieur l'ordonnateur des douanes à Agadir.
- La date ultime de la réception des offres est fixée au 25/04/2024, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- Le cautionnement est fixé dans le tableau ci-dessous ;
- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur le 30/04/2024;
- Les offres ne comportant pas le cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions

correspondantes ;

- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et le lot concerné sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication ;
- Tous les documents délivrés par le service concernant les lots adjugés seront établis au nom de l'acquéreur ;
- L'enlèvement du bateau reste soumis à la présentation des documents suivants : un acte de nationalité, un congé et un permis de navigation ;
- **Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023. Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est en annexe 5.**

Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après : <http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

**L'Ordonnateur des Douanes
A Agadir**

Rachid EL HADJI

Tél: 0528840936

Annexe n° 1 : Détail du bateau de pêche destiné à la vente

| Lot n° | Désignation | Caractéristiques | Caution En DH |
|---------|--|---|-------------------|
| 23/2024 | Bateau de pêche de type palangrier avec son équipement | Nom du bateau : TAKTOUKI 2 N° Immatriculation au Maroc : 3-652 Tonnage brut : 70,95 Puissance du moteur : 400 CV Longueur : 18.45 m Largeur : 6.12 m | 400 000,00 |

Photos du bateau « TAKTOUKI 2 »



Annexe n° 2

(Papier Entête Banque)

BANQUE :

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque

.....

Dont le siège social est à.....

Représentée par Messieurs respectivement
(qualité).....

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire en faveur
de..... pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel
d'offre n°..... du pour l'achat du lot..... auprès de
l'Administration des Douanes et Impôts Indirects au bureau
de.....

Le présent cautionnement s'élève à la somme deDH dont le montant sera
acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le
soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'ila souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation
d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects accompagnée de la
présente attestation de caution.

Fait à Le.....

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signature

Annexe n° 03

(Papier Entête Soumissionnaire)

Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :

Demeurant à.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée àleagissant :

M'engage par la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à....., si mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres n° du....., la marchandise composant le lot n°..... objet dudit appel d'offres ;
- Accepter de participer, aux lieu et date fixés par l'Administration, aux enchères restreintes dans le cas où la même offre que la mienne est proposée par d'autres soumissionnaires ;
- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes ; au Receveur des douanes à dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de la lettre du service des douanes ;
- Prendre possession à mes frais de la marchandise objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, de la marchandise objet du lot en question ;
- Accepter la marchandise susvisée en l'état où elle se trouve au moment de son enlèvement par mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse être admise pour quelque cause que ce soit ;
- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui précèdent au montant de : Objet de la caution provisoire n°consentie en ma faveur par sans aucun recours de ma part pour quelque cause que ce soit ;
- Accepter de tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de mon entreprise le cas échéant et accepter les contrôles douaniers ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Accepter que les marchandises non enlevées dans le délai susvisé demeurent à mes risques: leurs détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée

Annexe n° 04

(Papier Entête Soumissionnaire)

OFFRE DE PRIX

Je soussigné

Demeurant à

Carte Nationale d' Identité n°du délivrée à

Offre la somme de (En chiffres et en lettres) DH pour l'achat du lotn°
objet de l'avis de vente par appel d'offres ouvert n° concernant (description
de la marchandise).

Fait à le

Signature

Annexe n° 05

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019 DELIVREE SUITE A LA
DECISION N° 21-2023 DU17/03/2023

*(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à
l'égard du traitement des données à caractère personnel)*

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CNIE :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, le

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)